



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU VAR

REGLEMENT GENERAL 2023-2024

Le championnat du Var sera organisé de la façon suivante :

| | | |
|-----------------------------------|----------------------|-------|
| Critérium Départemental de Bassin | Optimist Ecole | page2 |
| | Dériveur | page3 |
| | Catamaran | page4 |
| Challenge Départemental | Optimist compétition | page5 |

Ce championnat aboutira à une finale organisée dans un club varois pour clore la saison sportive et couronner les meilleurs coureurs ainsi que les clubs les plus dynamiques.

Objectifs

Créer une animation sportive départementale qui valorise la découverte de la compétition et le plaisir de naviguer. Obtenir un taux de renouvellement maximum des inscriptions en favorisant un accueil et une convivialité de qualité. Favoriser le passage des coureurs de niveau critérium et challenge vers les régates régionales de Ligue. Créer l'esprit d'équipe et accompagner la formation sportive des jeunes (nos futurs enseignants saisonniers)

Organisation géographique

Le Var étant un département vaste, les rencontres sont organisées autour de trois bassins.

Bassin Est : Yacht Club Saint Tropez, Centre Nautique de Cogolin, Club Nautique de Saint Raphaël, Club Nautique de Sainte Maxime, Yacht Club de Cavalaire, Club Nautique de Fréjus

Bassin Centre : Cercle d'Organisation du Yachting de Compétition Hyérois, Club de Voile de Bormes, Yacht Club Londaï, Club Nautique du Pradet Garonne

Bassin Ouest : Yacht Club de Toulon, Centre Nautique de Saint Mandrier, Yacht Club des Sablettes, Yacht Club de Six Fours, Société Nautique de Bandol, Société Nautique du Golf des Lecques

Les bassins sont ouverts aux clubs varois des plans d'eau intérieur.

Organisation des rencontres départementales Bassins Est, Centre et Ouest

Les épreuves se dérouleront au choix le mercredi ou le samedi après-midi.

Le premier signal d'avertissement sera prévu à 13h45, objectif 4 courses courues, météo le permettant.

Afin de faciliter l'organisation des épreuves, pour chaque rencontre, les entraîneurs de clubs participants confirmeront, au club organisateur, la semaine qui précède l'épreuve (au plus tard 3 jours avant), la liste des équipages engagés avec Nom, Prénom, date de naissance et Numéro de licence des coureurs.

Arbitrage

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage semi-direct sur l'eau par les entraîneurs, pénalités : 1 tour (360°) pour une faute reconnue.

Remise des prix et Classement de la journée

Toutes les régates départementales seront inscrites au calendrier de la FFV en catégorie 5C.

Titre : Critérium départemental Bassin ...-Club...pour les régates de bassin

Challenge départemental -Club

Le classement devra être établi sur FREG, publié sur le site de la FFV et transmis au CDV83 (cdv83@voilesud.fr).

Jusqu'à 2 courses, le total est fait sur les 2 courses, de 3 à 5 courses, la plus mauvaise manche sera retirée.

Finale Départementale

La finale départementale sera organisée par un club des trois bassins. Elle donnera lieu à un classement général

Niveau de partique

D4 = Niveau Critérium, débutant en début de session

D3 = Niveau Départemental Challenge, débrouillé dès le début de session

D2 = Niveau Ligue, régatier dès le début de session

Optimist Critérium Départemental Bassin

Catégorie d'âge:

Poussin : 8 ans et plus jeune, Benjamin : 9 et 10 ans, Minimes : 11 à 13 ans.

Conditions de participation

Être en possession d'une licence FFVoile jeune compétition

Niveau : D4 = Niveau Critérium, débutant en début de session

Age recommandé pour participer : 7 et 10 ans.

La participation du coureur est à l'appréciation de l'entraîneur.

La participation au Critérium se fait sur Bateaux type école avec chute négative, code Freg OPTE.

La montée en Challenge est un objectif à réaliser après deux années en criterium.

Le Critérium Départemental Bassin - D4

Les épreuves se dérouleront au choix les mercredis ou samedi après-midi par bassin de pratique.

Grade de participation : 5C.

Deux classements des coureurs seront mis en place pour les criteriums :

catégorie Poussin d'une part , coureur né en 2015 et après

catégorie Benjamin-Minime d'autre part, coureur né entre 2014 et 2010

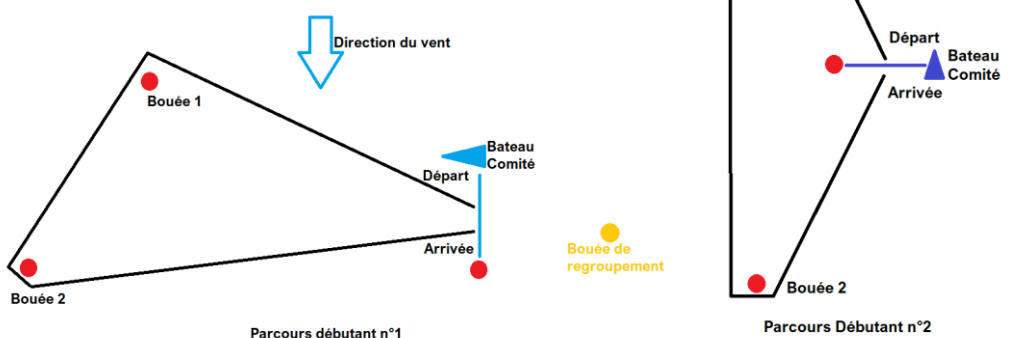
Parcours

Les parcours seront adaptés au niveau de pratique débutants et doivent évoluer vers le parcours type banane (voir annexe2) qui sera utilisé pour la finale (prérequis : louvoyage, virement, arrêt à cette occasion).

Arbitrage

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage semi-direct sur l'eau par les entraîneurs. La connaissance des RCV est un facteur de progrès considérable pour les jeunes, les entraîneurs devront ensuite expliquer aux fautifs la nature des fautes commises (règle enfreinte) à des fins pédagogiques.

Les pénalités : 1 tour (360°) pour une faute reconnue.



Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Critérium Départemental Bassin Dériveurs

Catégorie d'âge:

U13 : 10 à 13 ans et U15-17 : 14 à 17ans.

Conditions de participation

Être en possession d'une licence FFVoile jeune compétition

Le Critérium Départemental Bassin - D4

Les épreuves se dérouleront au choix les mercredis ou samedi après-midi par bassin de pratique.

Grade de participation : 5C

Catégories

Dériveur solitaire (Pico...)

Dériveur double (Fusion...)

Chacune de ces 2 catégories aura son propre classement.

Afin d'harmoniser les flottes du jour, possibilité de constituer un équipage mixte entre 2 clubs.

Possibilité de naviguer en flottes ou en poules.

Le type de parcours sera de type « banane ».

Classement d'une rencontre

Régate en flottes : une flotte solitaire et une flotte double, les deux flottes peuvent naviguer ensemble.

Régate en poule sans finale : au moins deux régates par poules

Modèle régata en poules :

Constituer 3 poules qui navigueront chacune une fois contre les deux autres.

3 régates seront courues (poule1/poule2, poule1/poule3, poule3/poule2).

Pour le classement, Freg retire la plus mauvaise course de chaque coureur (celle où il n'a pas participé).

Parcours

Parcours type banane, la grandeur des parcours, adaptée au plan d'eau et aux conditions météo doit être telle que la durée d'une course ne doit pas dépasser 25 mn pour le premier concurrent de chaque série franchissant la ligne d'arrivée. Le parcours doit être mouillé le plus près possible de la zone de mise à l'eau.

Arbitrage

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage semi-direct sur l'eau par les entraîneurs. La connaissance des RCV est un facteur de progrès considérable pour les jeunes, les entraîneurs devront ensuite expliquer aux fautifs la nature des fautes commises (règle enfreinte) à des fins pédagogiques.

Les pénalités : 1 tour (360°) pour une faute reconnue.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Critérium Départemental Bassin Catamaran

Catégorie d'âge:

U13 : 10 à 13 ans et U15-17 : 14 à 17ans.

Conditions de participation

Être en possession d'une licence FFVoile jeune compétition

Le Critérium Départemental Bassin - D4

Les épreuves se dérouleront au choix les mercredis ou samedi après-midi par bassin de pratique.

Grade de participation : 5C

Catégories

U13 (10-13 ans) : catamarans 12/14 pieds

U15-17 (14-17 ans) : catamarans 15/16 pieds

Chacune de ces 2 catégories aura son propre classement.

Afin d'harmoniser les flottes du jour, possibilité de constituer un équipage mixte entre 2 clubs et/ou un équipage club avec les 2 catégories (U13 et U15-17). Ce dernier régatera dans la catégorie U15-17

Possibilité de naviguer en flottes ou en poules.

Le type de parcours sera de type « banane ».

Classement d'une rencontre

Régate en flottes : une flotte cata 14 et une flotte cata15, les deux flottes peuvent naviguer ensemble.

Régate en poule sans finale : au moins deux régates par poules

Modèle régata en poules :

Constituer 3 poules qui navigueront chacune une fois contre les deux autres.

3 régates seront courues (poule1/poule2, poule1/poule3, poule3/poule2).

Pour le classement, Freg retire la plus mauvaise course de chaque coureur (celle où il n'a pas participé).

Parcours

Parcours type banane, la grandeur des parcours, adaptée au plan d'eau et aux conditions météo doit être telle que la durée d'une course ne doit pas dépasser 25 mn pour le premier concurrent de chaque série franchissant la ligne d'arrivée. Le parcours doit être mouillé le plus près possible de la zone de mise à l'eau.

Arbitrage

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage semi-direct sur l'eau par les entraîneurs. La connaissance des RCV est un facteur de progrès considérable pour les jeunes, les entraîneurs devront ensuite expliquer aux fautifs la nature des fautes commises (règle enfreinte) à des fins pédagogiques.

Les pénalités : 1 tour (360°) pour une faute reconnue.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Optimist Challenge Départemental

Catégorie d'âge

Poussin : 8 ans, Benjamin : 9 et 10 ans, Minimes : 11 à 13 ans

Conditions de participation

Être en possession d'une licence FFVoile jeune compétiton

Niveau : D3 = Niveau Départemental Challenge, débrouillé dès le début de session

D2= Niveau Ligue, régatier dès le début de session

La participation au Challenge se fait sur Bateaux type compétition, code Freg OPTI

Les bateaux devront être identifiable par un numéro si possible dans le voile, les entraîneurs veilleront à l'absence de doublons dans leur flotte.

Le Challenge Départemental - D3

Les épreuves se dérouleront **autant que possible le samedi après-midi**.

Grade de participation : 5C.

Deux classements des coureurs seront mis en place pour les criteriums :

catégorie Poussin-Benjamin d'une part, coureur né en entre 2015 et 2013

catégorie Minime d'autre part, coureur né entre 2012 et 2010

En fin de saison, le classement général du Challenge fera abstraction des coureurs (Benjamins et Minimes) classé dans la première moitié lors d'une régata régionale.

Parcours

Parcours type banane, la grandeur des parcours, adaptée au plan d'eau et aux conditions météo doit être telle que la durée d'une course ne doit pas dépasser 25 mn pour le premier concurrent de chaque série franchissant la ligne d'arrivée. Le parcours doit être mouillé le plus près possible de la zone de mise à l'eau.

Arbitrage

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage semi-direct sur l'eau par les entraîneurs. La connaissance des RCV est un facteur de progrès considérable pour les jeunes, les entraîneurs devront ensuite expliquer aux fautifs la nature des fautes commises (règle enfreinte) à des fins pédagogiques.

Les pénalités : 1 tour (360°) pour une faute reconnue.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Annexe1 : Règles de course : RIR



Les Règles d'Introduction à la Régate 2021-2024

Ces règles inspirées des RCV définissent les droits et devoirs des concurrents entre eux pendant cette compétition



Règles fondamentales

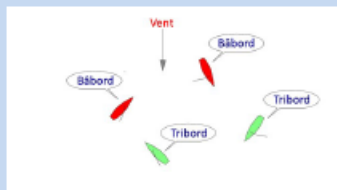
- A Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.
- B Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.

Quelques définitions

Sous le vent et Au vent :
Le côté **sous le vent** de votre bateau est le côté où se trouve votre grand-voile. Le côté **au vent** est l'autre côté.



Bâbord et Tribord :
Vous êtes **Bâbord** ou **Tribord** en fonction de votre côté qui reçoit le vent.



Engagement et Route libre Devant-Derrière :

Les bateaux ne sont pas engagés

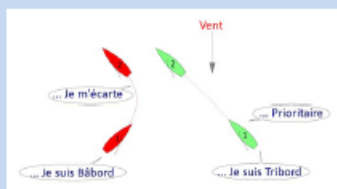
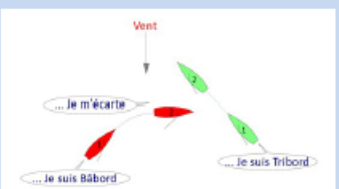


Les bateaux sont engagés



Règles quand les bateaux se rencontrent

1 - Bords opposés : Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur des bords opposés, si vous êtes **bâbord** vous devez vous maintenir à l'écart du bateau qui est **tribord**.



2 - Même bord : Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre bateau :

→ si vous êtes derrière lui



→ ou si vous êtes au vent



3 - Changement de bord : Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres bateaux.



4 - Passer les marques et les obstacles : Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une **marque ou un obstacle**, mais ne s'applique pas :

- ✶ à une marque de départ entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ.



- ✶ à une marque au vent quand ils naviguent au près sur des bords opposés.



Pour passer une marque ou un obstacle, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport au(x) bateau(x) qui passe(nt) la marque ou l'obstacle, lorsqu'il(s) est(sont) :

→ engagé(s) entre vous et la marque ou l'obstacle.



→ devant vous.



5 - Modification de route : Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre bateau qui essaie de vous éviter.



Autres règles :

- 6 - Au signal de départ, vous devez être derrière la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ.
- 7 - Après le signal de départ, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course.
- 8 - Vous ne devez pas toucher une marque du parcours (sauf pour les windsurfs qui ont le droit).
- 9 - Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet, comprenant un virement de bord et un empannage.
- 10 - Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course.
- 11 - En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.

La place à laisser doit être suffisante pour que les bateaux engagés à l'intérieur puissent passer la marque ou l'obstacle en toute sécurité sans toucher.

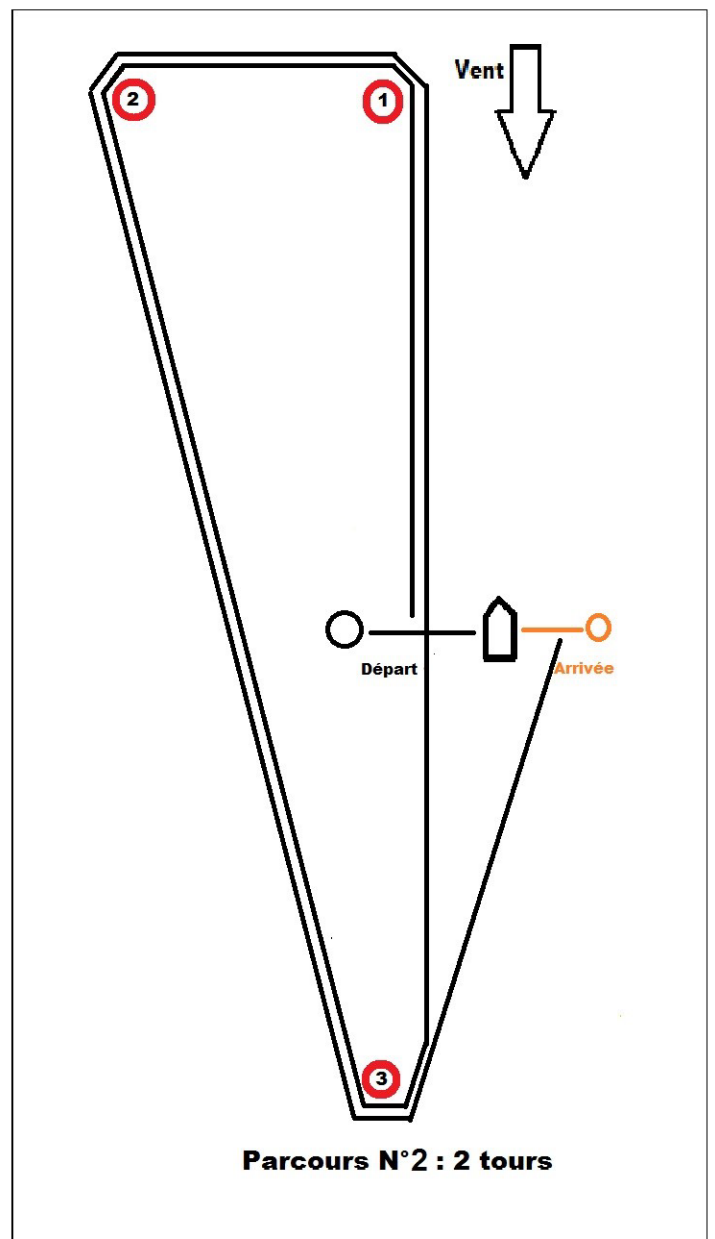
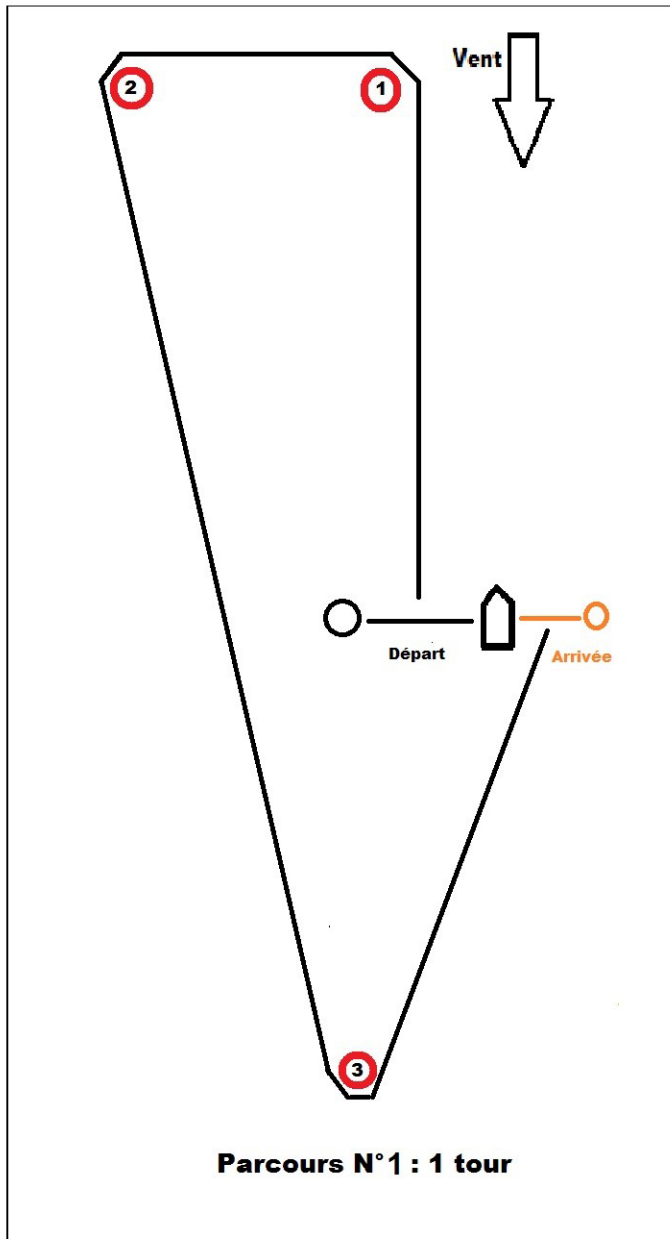
- ✶ Pour passer une marque, les positions « à l'intérieur/à l'extérieur » ou « devant/dernière » se jugent quand le premier bateau arrive dans la zone, c'est-à-dire à 3 longueurs de la marque (sauf pour les windsurfs)

En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.

Les entraîneurs veilleront à expliquer ces règles préalablement aux manches à courir lors du Critérium.

Annexe2 : Parcours conseillés :

Parcours Critérium Finale et Challenge



Annexe3 : Saisie Freg :

Afin d'harmoniser les résultats et de faciliter la migration vers le module Championnat de Freg, les groupes et classes seront définis ainsi :

Critérium Départemental Bassin : série Optimist code freg OPTE

1 groupe OPT incluant 2 classes : Classe POUSS catégorie poussin
 Classe BENMI catégorie benjamin et minime

Critérium Dériveurs et Catamarans : à définir

Challenge Départemental : série Optimist code freg OPTI

1 groupe OPT incluant 2 classes : Classe BENJI catégorie benjamin et poussin
 Classe MINIM catégorie minime

Annexe4 : Saisie Calendrier :

Des prescriptions fédérales sont établies pour l'attribution des labels la mention Critérium doit être dans le titre de la régates. La ligue Sud précisera le libellé à utiliser

Annexe5 : Application de la charte entraîneurs

Conformément aux règles de course type FFV, les entraîneurs doivent se tenir à l'écart du parcours et ne doivent pas venir en aide aux coureurs positionnés dans les 2 premier tiers de la flotte. En cas de difficultés ou en situation d'échec, ils peuvent intervenir sur les coureurs du dernier tiers.

En cas d'aide illicite aux coureurs :

- les coureurs et entraîneurs pourront être pénalisés comme prévu dans les règles de course,
- le club pourra également être pénalisé, les coureurs aidés ne comptant pas pour le classement du club.

Les entraîneurs seront désignés Jury et présentés ainsi pendant le briefing coureur, dans le cadre du jugement semi-direct sur l'eau ainsi que définis dans les RIR

Document 1 :

J'ORGANISE UNE EPREUVE DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Dés que possible

- Inscrire la régata au calendrier FFVoile
- Déclarer la manifestation à la Préfecture Maritime

La régata à J-30

- Rédaction de l'avis de course et des IC et leurs annexes à adresser au CDV83.
- Adresser l'avis de course aux clubs et les formulaires d'inscription
- Si besoin Demande à disposition de matériel au CDV83 (semi-rigide, minibus).
- Déclaration aux affaires maritimes
- Recherche de bénévoles dans le club
- Constitution de son équipe d'organisation
- Préparation de son matériel (bouées, pavillonnerie, sécurité, bateaux comités ...
- Répartition des postes

La régata à j – 15 :

- Récupération des dossards
- Récupération des matériels et dotation demandés.

La régata à J – 3 :

- Récupérer les inscriptions des clubs
- Affectation des dossards
- Début de Saisie sur FREG
- Prise de météo (si risque d'annulation, information aux clubs sur la date, l'heure et procédure d'information)

La régata à J – 1 :

- Prise de la météo et décision de maintien ou non de l'épreuve
- Dans le cas d'une annulation mail, renseigner le calendrier FFVoile et prévenir les clubs.

Le jour J :

A terre :

- le club organisateur doit mettre à disposition le nombre de personnes nécessaire la confirmation des inscriptions.
- Mettre en place les panneaux d'affichages, l'avis de courses, et les autres documents.
- Prévoir une personne relais à terre pour assurer la permanence et avoir une liaison radio avec les organisateurs sur l'eau.
- Remettre les dossards aux participants sous le contrôle de leurs entraîneurs.
- Prévoir une VHF au PC course et indiquer le canal retenu pour la régata.
- Prévoir l'informatique pour traiter les résultats et finaliser la saisie des concurrents sur FREG
- Rappeler les règles d'arbitrage, RIR avec jugement semi-direct.
- Assurer le briefing entraîneur, coureurs.
- Organiser un émargement obligatoire.

Sur l'eau :

- S'assurer du nombre suffisant de bateaux de sécurité (1 sécu pour 10 bateaux, incluant les bateaux entraîneurs).
- Une VHF sur le bateau comité.
- Si besoin nommer un responsable de la sécurité (leader sécu).
- Prévoir la transmission de l'ordre d'arrivée à la fin de chaque manche au commissaire aux résultats.

Programme d'une journée type :

- 13 heures :Fin de la confirmation des inscriptions.
- 13 h 00 : Briefing entraîneurs.
- 13 h 15 : Briefing des coureurs.
- 13 h 45 : 1^{er} signal d'avertissement
- 15 h 45 : Dernier signal d'avertissement du jour.
- 16 h 30 : Proclamation des résultats

Après la régata :

- Remonter les résultats de la régata sur le site FFVoile et transmettre la sauvegarde FREG au CDV83

Document 2 :

JE PARTICIPE A UNE EPREUVE DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

En Amont :

- J'informe mes coureurs et les parents du calendrier des régates départementales
- Je distribue un exemplaire du règlement du challenge à chaque coureur
- J'organise mon déplacement en sollicitant le cas échéant les parents
- J'identifie les véhicules susceptibles de transporter du matériel (attaches remorques ou galeries..)
- Vérification de l'état des remorques et des bateaux
- Préparation du bateau de sécurité (1 Bateau de sécurité pour 10 embarcations engagées)

Au plus tard 3 jours avant l'épreuve :

- Envoi des inscriptions au club organisateur sur le formulaire adéquat
- Préparation du chargement
- Prendre contact avec le club organisateur si incertitude météo
- Informer les parents du lieu et de l'heure de départ

Le jour J :

A terre :

- Confirmation des coureurs
- Information si changement ou modification dans la liste des coureurs engagés
- Mise à l'eau de son bateau de sécurité
- Distribution des dossards aux coureurs
- Participation au briefing entraîneurs
- Participation au briefing coureurs
- Lecture des règles de course

Sur l'eau :

- En priorité au service du club organisateur (dispositif de sécurité et jury)
- Faire appliquer le règlement du challenge selon les RIR

Après la régata :

- Récupération des dossards et retour au club organisateur
- Assister à la lecture des résultats et à la remise des récompenses